



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Paris, le 14 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureaux d'études techniques

Dialogue social et droit de grève : deux gros maux/mots dans les entreprises de la branche

CONTACTS

Noël LECHAT

Secrétaire Général Fsetud
CGT
06 15 03 36 52
fsetud@cgt.fr

Marie BUARD

Secrétaire général
adjointe F3C CFDT
06 59 55 69 39
mbuard@f3c.cfdt.fr

Depuis le 19 janvier, les organisations syndicales CFDT et CGT sont mobilisées et engagées contre la réforme des retraites. De ce fait, les salariés de la branche sont appelés à participer aux mobilisations et aux grèves. Des appels sont réalisés à chaque journée organisée par l'intersyndicale.

Dans de nombreuses entreprises de la branche des Bureaux d'Etudes Techniques se tiennent des négociations sur divers sujets et de nombreuses instances représentatives du personnel.

Force est de constater que les entreprises de la branche des bureaux d'études techniques continuent de maintenir des négociations et des instances les jours de grève et de mobilisation, alors que nos organisations syndicales demandent le report de ces négociations et/ou instances.

Régulièrement nous faisons face à une fin de non-recevoir de la part des entreprises de la branche.

Le droit de grève des militants et militantes de nos organisations syndicales est ainsi bafoué.

Si les directions souhaitent maintenir les négociations et les instances, ce n'est pas nos représentants qui doivent être visés. Elles peuvent s'adresser au Gouvernement pour supprimer leur réforme.

Le dialogue social et le droit de grève ne doivent pas être pénalisés du fait d'une réforme injuste que nous subissons.

La CFDT et la CGT demandent qu'aucune réunion de négociation ne puisse se tenir les jours de grève et de manifestation car nos organisations syndicales sont mobilisées pour demander le retrait de cette réforme.

La réforme des retraites concerne aussi bien les Organisations Syndicales que les entreprises car les impacts vont toucher tout le monde.